



PAUL MOLAC

Député de la 4^e circonscription du Morbihan
Kannad 4^{vet} pastell-vro ar Mor-Bihan
Deputé du 4^{em} paiz du Morbeian



Sept-Nov. 2017 **LETTRE
D'INFORMATION**
**PAUL
MOLAC**

PERMANENCE

26 Place de la Mairie
56800 PLOËRMEL

ASSEMBLÉE NATIONALE

126 rue de l'Université
75355 PARIS Cedex 07 SP



Votre député au quotidien
Ho kannad war ar pemdez
Vot deputé o tous les jours

« Je reste vigilant »

La nouvelle assemblée est au travail. Elle a été largement renouvelée, avec des députés qui n'avaient pas toujours conscience de la charge de travail qu'une telle fonction exige. Nouvelle majorité, nouveaux collègues, chacun doit trouver ses marques. Entre le travail parlementaire à Paris, les dossiers locaux et la réalité concrète du terrain qu'il faut confronter à la volonté du Gouvernement et à la réglementation, la tâche est ardue.

On avait pu entendre durant la campagne qu'il fallait faire moins de lois, être plus efficace. Mais pour l'instant, peu de changement par rapport à l'ancienne législature. Le rythme est toujours aussi soutenu et soumis, pour le meilleur comme pour le pire, aux aléas de la pression médiatique : glyphosate, harcèlement...

La 1^{ère} loi emblématique était liée à l'emballage médiatique des Présidentielles, en particulier aux emplois fictifs de Fillon. Puis ce fut la loi de ratification des ordonnances. Reconnaissons que beaucoup de ces lois sont directement issues des propositions de campagne du nouveau président. Son arrivée implique une nouvelle vision, et c'est le cas du budget actuel. Je

suis rapporteur pour avis sur la mission Relations avec les Collectivités Territoriales, concernant leurs dotations d'investissements et de fonctionnement. La bonne nouvelle est que celles-ci voient le maintien des dotations dévolues par l'Etat.

J'ai pu avoir des prises de parole singulières, destinées à faire réagir le Gouvernement. Ce fut le cas pour les aides de la PAC, les emplois aidés, la politique du logement et l'ISF. J'écris souvent aux ministres pour leur faire part des remontées de terrain et les difficultés qui sont les nôtres. Si la fin de la taxe d'habitation ou le développement du numérique vont dans le bon sens et correspondent aux promesses de campagne, je reste vigilant sur les emplois aidés et sur la politique du logement dont la copie, quoique revue, laisse encore à désirer.

Siégeant dans le groupe LREM à l'Assemblée, je reste avant tout un régionaliste conscient que l'organisation actuelle de la France, centralisée et bonapartiste, est un frein à l'efficacité de nos politiques publiques et à l'établissement d'une démocratie de proximité. L'exemple de la Nouvelle-Calédonie qui fait de la France un Etat fédéral devrait nous inspirer.

Email

paul.molac@assemblee-nationale.fr

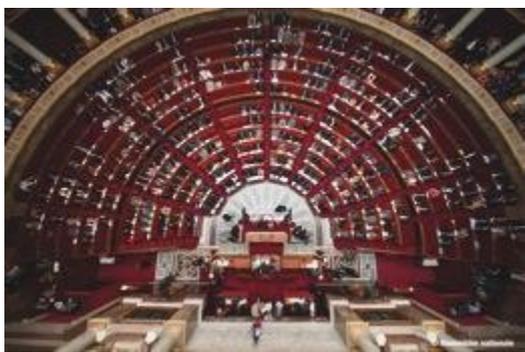
Téléphone

02 97 70 61 72
01 40 63 75 77

Web

www.paulmolac.bzh

À l'Assemblée nationale



« Je considère que les Législateurs ont une responsabilité collective vis-à-vis des élus locaux, des territoires et bien sûr des citoyens. »

Paul Molac, commission élargie du 9 nov. 2017



« Il faut redonner du sens à la libre administration des territoires [...]. La France est diverse, il convient de s'adapter à chacune de ses réalités. »

Paul Molac, séance du 14 nov. 2017

Mon plaidoyer pour une différenciation territoriale



Afin de défendre mon rapport budgétaire sur la nécessaire différenciation territoriale, notamment régionale, j'ai pris la parole devant l'Assemblée. Il est essentiel que l'Etat entende les demandes d'adaptations locales afin que nous puissions agir au plus près de la réalité des territoires et des attentes des habitants. Comme, en parallèle, était examiné le budget des collectivités territoriales, j'ai également évoqué mon point de vue quant à la possible réduction de l'autonomie fiscale des 319 plus grandes collectivités, contraintes de limiter leurs dépenses de fonctionnement, dans le cadre d'un projet de pacte proposé par l'Etat, à hauteur de 1,2% par an. [En savoir plus.](#)

139 députés interpellent le Président de la République

Fin octobre, un groupe de travail s'est réuni aux Nations unies pour travailler sur la mise en place d'un instrument légalement contraignant pour exiger le respect des droits humains par les multinationales. A cette occasion, 139 députés, dont je fais partie, ont adressé à Emmanuel Macron une lettre pour lui demander de peser en faveur de l'adoption d'un tel traité. [Lire ici.](#)

Fin de vie : « mettre fin à l'hypocrisie »

Avec 52 autres députés, je soutiens la démarche de Jean-Louis Touraine, professeur de médecine et député du Rhône, souhaitant que la loi relative à la fin de vie accorde plus de liberté aux patients. L'idée : que la « sédation profonde et continue » soit remplacée par une « assistance médicalisée active à mourir. » [Plus d'infos.](#)

Alerte sur le problème des zones grises numériques



Je suis intervenu en commission pour dénoncer le problème persistant des zones grises numériques. C'est le cas de près de 50 communes du Morbihan pour lesquelles l'accès à internet est très difficile. Cette carence aboutit à de nombreux problèmes, tant dans le domaine de l'économie que dans celui de la santé publique, préjudiciable à l'heure où la télémédecine se développe dans les territoires ruraux. Seules 5 communes du département ont été avisées des travaux qui seront prochainement menés pour résoudre le problème de la couverture mobile. Par contre, aucun calendrier n'a été fixé pour la majorité des localités, impatientes de basculer dans l'ère du numérique. Une situation que je juge anormale. [Consulter la vidéo.](#)

Abstention sur la loi sécurité et terrorisme

L'Assemblée nationale a largement voté le projet de loi antiterroriste, relais de l'état d'urgence depuis le 1^{er} novembre. Le texte, censé renforcer « la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme », a été approuvé en première lecture par 415 voix contre 127, et 19 abstentions. Je suis l'un des quatre députés du groupe la République en marche à s'être abstenu, et ce pour un ensemble de raisons.

On nous proposait de mettre l'état d'urgence dans la loi. Je crois que le droit commun, renforcé par les mesures votées durant le précédent quinquennat, suffit. C'est pourquoi je suis convaincu que le Gouvernement devrait plutôt insister sur ce qu'il fait concrètement sur le terrain contre le terrorisme. [En savoir plus.](#)



Les actus de la Circonscription

• Logement : relais des préoccupations des maires



Le gouvernement a récemment présenté un plan logement censé créer le « choc de l'offre » souhaité par le Président de la République. Pour y arriver, le ministre de la Cohésion sociale a annoncé un recentrage géographique du Prêt à Taux Zéro et de la défiscalisation Pinel, l'allégement de l'impôt sur la vente de terrains ou encore la modification du Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique (CITE). L'association des maires et des présidents des EPCI du Morbihan m'a récemment fait part de ses inquiétudes quant aux effets que ces mesures pouvaient concrètement avoir sur notre territoire. En réaction, j'ai préparé des amendements au projet de loi de finances et relayé les craintes et préoccupations des élus dans une lettre que j'ai adressée au ministre de la Cohésion sociale. Lire le courrier : [ici](#).



• Objectif : sortir du glyphosate

Aux côtés de trois députés du Morbihan, Nicole Le Peih, Hervé Pellois et Jean-Michel Jacques, je me suis positionné pour une « sortie graduelle du glyphosate ». Voici un extrait du communiqué de presse que nous avons rédigé communément ; et ce un mois avant la tribune publiée par 54 autres députés dans le journal *Le Monde* : « Une sortie graduelle du glyphosate doit être proposée par Stéphane Travert, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et Nicolas Hulot, Ministre de la Transition écologique et solidaire d'ici la fin de l'année 2017. L'idéal serait de conserver les pratiques de semis direct pour freiner l'érosion des sols et limiter les rejets de gaz carbonique. Une transition progressive et irréversible vers ces alternatives [...] est à viser ». Intégralité du communiqué à lire [ici](#).



• Vagues rose à Malestroit, Questembert et Josselin

Le mois d'octobre a été rose. N'y voyez pas une allusion à la couleur du ciel qui fut, le temps d'un lundi, rose des sables sahariens, mais bien plutôt rose comme le sont les luttes des femmes contre le cancer. Sur notre circonscription, qu'elles se nomment *Malestroyenne*, *Quest'en Rose* ou encore *Josselinaise*, différentes marches-courses ont rythmé le mois d'octobre. Le but ? Récolter des fonds et sensibiliser le grand public au dépistage contre la maladie. Bravo à tous celles et ceux qui se sont investis pour ces causes.



• L'innovation au cœur de l'école V.Schoelder à Guer

L'école Victor Schoelcher, située à Guer, cumule les projets innovants. Cette année, par exemple, l'équipe pédagogique a élaboré un mode de fonctionnement dit « différencié ». Une organisation dont l'objectif est de renforcer l'apprentissage des CP, classe dont on sait qu'elle est déterminante pour le développement futur de l'enfant. Et, parce qu'une innovation peut en cacher une autre – et même deux autres ! - le collectif rennais « Indiens dans la ville » a proposé aux élèves de cycle 3 de l'école Victor Schoelcher de travailler sur « l'observation et l'analyse de la Ville d'aujourd'hui pour ensuite imaginer et esquisser ce que pourrait-être la « Ville de demain ». Cette démarche originale mène les enfants à la découverte, très pratique, des nouvelles technologies, presque d'avant-garde.



Portrait du mois

Christine Moula, bibliothécaire, rouvre le bar de La Trinité-Porhoët.

Depuis septembre dernier, le Marc'hTray a rouvert ses portes. À sa tête, Christine Moula a décidé de redonner vie à cet établissement ancré dans l'âme de La Trinité-Porhoët. Tombée amoureuse de la Bretagne, portée par l'envie de changer de vie, sa nouvelle propriétaire a fermé la porte de sa vie de bibliothécaire pour ouvrir celles de ce bistrot de pays.

Depuis de longues années, Christine Moula et son époux profitaient des vacances pour visiter la France, et en particulier la Bretagne. Leurs aspirations et goûts les conduisent à revenir toujours dans notre région, jusqu'au jour où « à force de venir en vacances, on a eu envie de venir y vivre ».

Le Porhoët comme un aimant

Depuis la Champagne-Ardenne, ils convoitent la perle rare sur internet. Amoureux de la mer comme des terres, ils ne se résolvent pas à choisir entre la côte nord et la côte sud, alors ils tranchent et pointent le curseur de leurs recherches au milieu, en Centre Bretagne. L'accessibilité financière est aussi pour quelque chose dans leur choix.

C'est à la Trinité-Porhoët, en 2013, qu'ils deviennent propriétaires de leur résidence secondaire. L'envie de pousser encore d'un cran le changement est irréprouvable, mais si son époux, professeur, trouve à se faire muter en Bretagne, il n'en est pas de même pour Christine, bibliothécaire dans la commune de Châlons-en-Champagne. « J'ai poussé mes recherches d'un poste de bibliothécaire jusqu'à Brest, sans résultat. » Alors, elle fait de ce qui était étonnamment son point faible – ses 26 ans d'expérience – un atout. Elle prend sa retraite anticipée et... adienne que pourra !

L'idée du bar germe quand, lors des vacances de Noël 2016, elle voit que le March'Tray est mis en vente. En février,

elle et son mari se lancent et contactent l'agence. « C'était parti ! J'ai fait les stages nécessaires pour les licences de tabac et d'alcool et suivi les formations d'hygiène indispensables pour une entreprise de restauration. » Leurs deux grands enfants sont restés dans l'Est et leur fille, inscrite en terminale à Loudéac, les a suivis pour sa dernière année de lycée.



Christine a même aménagé un coin lecture.

« Le local, ma priorité »

Reprendre le Marc'h Tray a été l'occasion de faire revivre un lieu emblématique de La Trinité-Porhoët et de créer des emplois locaux. La cuisinière du Marc'h Tray, qui mitonne depuis lundi 13 novembre le menu du restaurant ouvrier, est de Ménéac et la serveuse en salle de La Trinité-Porhoët.

Qui dit local, dit proximité ! C'était justement ce qu'aimait Christine quand elle était bibliothécaire : discuter, conseiller, débattre, échanger... L'espace cosy, composé de canapés et d'une bibliothèque garnie de romans, témoigne de son ancienne vie, ou plutôt de la passion de la lecture qui ne l'a pas quittée. Les clients sont invités à prendre place dans les fauteuils, à emprunter des livres, à venir en parler et confronter leurs points de vue. « Bien sûr, si vous souhaitez apporter des livres, vous pouvez ! J'ai même des livres en anglais qui vont arriver, donnés par des clients devenus des fidèles du lieu. »

De fil en aiguille, Christine tisse sa toile et propose des événements. Les prochains rendez-vous réguliers seront des cafés dédiés au tricot, à la couture, à la broderie, etc. « L'idée est de créer un lieu de rencontres, et même si ce n'est que 3 ou 4 participants à chaque fois, c'est déjà ça ! » Christine a les idées et l'énergie : reste à mettre les choses en place.

Une nouvelle vie à fond

Christine concède volontiers que sa nouvelle vie professionnelle est plus fatigante, par le fait d'être en permanence debout, mais aussi pour les horaires larges, de 7 h 30 à 20 h. Pour le moment, elle prend ses marques. Ses projets sont ceux d'un avenir proche : organiser quelques animations musicales selon les occasions et les rencontres, et fidéliser sa clientèle.

Les horaires sont amenés à évoluer : elle teste, elle observe. Les suggestions viennent à elle, opportunités qu'elle saisit avec bonheur : un guitariste anglais s'est proposé de donner des cours tous les lundis, une jeune artiste, Myrthe, jouera en concert le 8 décembre prochain.

Doucement, mais sûrement, le Marc'hTray, en dormition pendant une année, reprend vie.



Ce qu'elle aime : discuter, débattre, échanger...

Contact : 17 rue du Martray, à La Trinité-Porhoët. Tel. 09 62 50 65 78

